

Journée biodiversité dans le massif des Vosges
13 septembre 2023

Table ronde sur les espaces naturels
Animation L Paul et X Morvan

SCRIPT DE LA TABLE RONDE

Durée 1h05

Problématique (5 min):

Sa topographie et sa position géographique placent le massif vosgien au carrefour des unités biogéographiques continentales, océaniques et alpines. Le massif des Vosges héberge ainsi des milieux naturels à très forte valeur écologique : notamment des milieux forestiers, des hautes chaumes et prairies montagnardes, des milieux rocheux et des milieux humides. Les milieux les plus intéressants font l'objet d'outils de protection qui réglementent plus ou moins l'usage de ces espaces, même si la gestion et la conservation durable des habitats naturels du massif vosgien passent souvent par le maintien, voire le rétablissement d'activités humaines.

appb, RNN, RNR, RB: 13 494ha (avec partie bourgogne) 11 258ha partie Grand-Est ; toutes les aires protégées 435 168ha (avec partie bourgogne) 369 334ha en Grand-Est Pour la surface massif j'ai 737 373ha (avec partie bourgogne) et 654 418ha partie Grand-Est

Donc 60 % du territoire vosgien couvert par une aire protégée au moins dont 2 % sous protection forte.

+ voir en PJ la carte « scap vosgien2 » qui pourra être projetée pour introduire la table ronde

Cependant, ces espaces subissent des pressions nouvelles. L'évolution des écosystèmes sous l'effet de ces pressions est très complexe, éminemment multifactorielle. Aujourd'hui, nous avons fait le choix de nous concentrer sur 2 pressions qui sont probablement celles dont on entend le plus parler sur nos dossiers voire dans les médias pour ce qui concerne le massif des Vosges : la fréquentation des milieux naturels et l'évolution de l'habitat forestier sous l'effet du changement climatique.

En effet, on note d'une part une appétence croissante pour la pratique d'activités de pleine nature. Ces activités constituent également pour le massif des opportunités de développement économique et social. Il ne s'agit pas de remettre en cause ce développement mais d'accompagner le mouvement pour que ces activités s'intègrent dans des modèles durables et s'expriment là où c'est opportun, en évitant les secteurs les plus sensibles sur le plan écologique.

D'autre part, le massif subit les effets du changement climatique et évolue rapidement, notamment dans son habitat forestier. Cela pose des questions écologiques puisque les habitats naturels changent et sont parfois déséquilibrés. Mais cela pose aussi des questions économiques puisque ces évolutions amènent toute la filière bois à s'adapter.

Nous avons donc affaire à 2 exemples qui témoignent des mutations auxquelles fait face le massif.

Présentation du tour de table (5 min):

Pour comprendre ces mutations et identifier les outils de gestion du territoire adaptés à ce nouveau contexte, nous accueillons :

- Olivier Claude, directeur du PNR des Ballons des Vosges
- Alain Lercher, chef du service environnement de la DDT des Vosges
- Cyril Gérard, conservateur de la RNN du Tanet Gazon du Faing et salarié du Conservatoire des espaces naturels de Lorraine
- Christophe Fotré, directeur territorial de l'ONF en Grand Est
- Sébastien Morelle, responsable biodiversité au PNR des Vosges du Nord

Les séquences de dialogue (50 min) :

- **10 min : 1ère séquence – un coup d’œil sur les espaces naturels remarquables des Vosges**

- ⇒ Olivier Claude, vous êtes responsable d’un vaste territoire remarquable pour sa biodiversité, les hautes Vosges : quels sont les espaces naturels remarquables que vous gérez ?
- ⇒ Cyril Gérard le CENL est un autre organisme qui gère des milieux naturels, notamment la RNN du Tanet Gazon du Faing, au-dessus de la station du Lac Blanc : quels sont les enjeux de conservation de cette réserve ?

- **10 min : 2^e séquence – la fréquentation des milieux naturels, de quoi parle-t-on ?**

Dans le débat public, on sent beaucoup de passion pour ne pas dire tension sur le sujet de la fréquentation des milieux naturels, voire plus largement de la fréquentation du massif. C’est un sujet très médiatisé, car il nous touche tous quand nous allons dans le massif sur les sentiers, sur les routes, sur les aires de stationnement.

Il est vrai aussi que le massif des Vosges est un massif de moyenne montagne très accessible et situé sur un axe de déplacement majeur de l’Union européenne, au carrefour du Benelux, de l’Allemagne et du Sud de l’Europe.

Mais mettons aujourd’hui dans ce sujet un peu de rationnel et nous comptons sur vous messieurs pour nous y aider. Alors, la fréquentation des milieux naturels dans les Vosges, de quoi parle-t-on au juste :

- ⇒ Olivier Claude, pouvez-vous nous dire comment la fréquentation a évolué au fil des dernières années sur votre territoire et comme le PNRBV assure le suivi de cette fréquentation ?
- ⇒ Cyril Gérard, vous êtes au quotidien sur une RNN, vous suivez les flux des randonneurs sur la route des crêtes et parfois les fréquentations en dehors des sentiers, au sein même des milieux naturels. Comment la fréquentation sur sentier et hors sentier évolue-t-elle sur ce territoire ?

- **10 min : 3^{ème} séquence - la fréquentation des milieux naturels, comment la gère-t-on ?**

La question est de savoir comment on gère cette fréquentation. J’imagine qu’on peut le faire de plusieurs façons : indiquer clairement sur le terrain où on a le droit d’aller / de ne pas aller ; aménager les sites pour bien matérialiser les sentiers et au contraire barrer les accès interdit ; surveiller, contrôler et parfois malheureusement verbaliser

- ⇒ Alain Lercher vous représentez la DDT qui est en charge, au côté du Préfet, de piloter la MISEN afin de coordonner les polices de l’environnement. Pouvez-vous svp nous expliquer comment cette coordination se traduit concrètement sur le terrain pour

surveiller et contrôler et comment le rôle de la MISEN évolue du fait des nouvelles pressions auxquelles le massif est confronté ?

- ⇒ Olivier Claude, pouvez-vous nous parler des projets d'aménagement sur le massif permettant de mieux accueillir là où c'est possible et d'éviter par ailleurs les secteurs les plus sensibles ? Quels sont les principaux projets d'aménagements en cours ?

- **15 min : 4^e séquence – comment s'adaptent les forêts vosgiennes au changement climatique ?**

Je me tourne vers l'ONF, car vous êtes en fait au cœur du sujet : vous êtes gestionnaire des forêts publiques du massif et dans ce cadre vous organisez leur exploitation, leur protection et la surveillance de ces espaces naturels. Vous faites partie avec l'équipe des inspecteurs de l'environnement de ceux qui interviennent sur le massif pour que la réglementation environnementale dans vos forêts soit respectée.

Pour terminer cette table ronde, nous allons nous intéresser aux effets du changement climatique sur la forêt. Dans ce contexte, les enjeux à venir seront de concilier l'atténuation, l'adaptation au CC et la préservation de la biodiversité pour bénéficier d'écosystèmes fonctionnels et en bonne santé dans les prochaines décennies

- ⇒ Christophe Fotré : pouvez-vous nous expliquer comment le milieu forestier vosgien et son usage évoluent dans le contexte du changement climatique ?
- ⇒ Sébastien Morelle, vous travaillez dans les Vosges dans un territoire où l'habitat forestier est très présent et aussi caractérisé par sa forte naturalité. Le territoire du PNR VN est d'ailleurs labellisé Liste verte de l'UICN et abrite une réserve transfrontalière MAB Biosphère avec le Palatinant. Le PNRVN est impliqué dans le cadre du projet LIFE BiodivEst sur une action visant à intégrer les effets du changement climatique sur l'habitat forestier afin d'améliorer la résilience de nos forêts face au changement climatique. Pouvez-vous nous décrire Comment améliorer la résilience / résistance des forêts? Et quelles sont les pratiques que vous recommandez pour y parvenir ?
- ⇒ C. Fotré : comment l'ONF prépare-t-elle le réchauffement, quelle est sa politique d'adaptation au changement climatique ? Quelles gradations mettez-vous dans votre gestion à la préservation de la biodiversité, de la gestion courante à la gestion conservatoire des réserves ?
- ⇒ Cyril Gérard, sur la RNN TGF, vous êtes dans un contexte forestier particulier car vous avez une surface importante de forêts privées. Pouvez-vous nous indiquer comment les forestiers privés concernés gèrent leurs forêts dans le contexte du changement climatique ?

Messages clefs en synthèse [à ajuster pendant la TR en fonction des interventions] (5 min) :

Sur la fréquentation :

- viser un objectif de triple excellence, environnementale, économique et sociale => construire un accueil massif des Vosges qui intègre toutes ces dimensions et qui mette en valeur les espaces naturels. C'est un axe de travail que nous approfondirons cet après-midi dans la table ronde sur l'économie et la biodiversité.

- Mais il faut peut-être aussi accepter qu'on ne peut pas forcément concilier tous les enjeux partout. Il faut peut-être accepter que l'on aménage des sites consacrés à l'accueil du public qui présente un intérêt paysager par exemple mais peu d'enjeux écologiques et par ailleurs que l'on préserve des zones de quiétude, réservoirs de biodiversité au bénéfice de l'ensemble du massif.

Sur la forêt :

- Il est important de poursuivre le dialogue entre usagers, scientifiques, gestionnaire d'espaces et autorités politiques en intensifiant le travail de recherche, de renforcement des dispositifs permanents d'observation et de diagnostic, et enfin, d'amélioration du transfert à la gestion dans le cadre d'une gestion adaptative.